



20 bis Rue Guynemer

17100 Saintes

☎ 05 46 90 16 01

sarandonnees@gmail.com

Assemblée générale du 25 Avril 2021

La SAR a tenu son assemblée générale ordinaire à huis clos en référence à l'ordonnance 2020-321 et du décret 2021 -255 du 9/03/2021.

Le Conseil d'Administration avait donné un avis favorable pour tenir l'AG à huis clos et envoyer à chacun un formulaire de vote accompagné de l'ordre du jour par e-mail ou courrier.

Il a été établi une feuille de présence au vu de l'arrivée des votes.

Adhérents 157 votants 97 : Le quorum est atteint.

- 1- Le rapport moral ci- joint a été voté à l'unanimité.
- 2-Le rapport financier avec en annexe les tableaux du compte de résultat 2020 et du bilan 2020 ci-joints présentés par le trésorier a été voté à l'unanimité.
- 3- Election du tiers sortant au conseil d'administration Elisabeth Cerf et Anne Rimasson réélues à l'unanimité.
- 4-Le Budget prévisionnel pour 2021 ci-joint a été voté à l'unanimité.
- 5-Le tarif des adhésions Année 2021 2022 avec le maintien du tarif actuel : voté à l'unanimité.
- 6-Nomination des contrôleurs aux comptes Chantal Rousset et François Perret à l'unanimité.
- IL y a eu des informations diverses ci- jointes fournies aux adhérents, celles-ci ne faisant pas l'objet d'un vote.
- Pas de questions diverses.